

approvisionnement. Cela n'a peut-être pas toujours été la politique du gouvernement, mais c'est maintenant la bonne solution.

Étant donné les hausses inévitables des prix du pétrole, des aliments et autres produits, on pourrait retrouver une certaine stabilité des prix à court terme en faisant baisser ceux d'autres biens et services. Le faire par des mesures inflationnistes entraînerait la perte d'emplois et une réduction de la production réelle, conséquences que le gouvernement et les Canadiens considéreraient totalement inacceptables.

Il y a longtemps, et cela je puis l'assurer au Sénat, le gouvernement a dressé un plan de contrôle des prix et revenus en cas d'urgence. Plus d'une fois, ayant étudié la situation, il a conclu que des contrôles, tels que proposés par le chef de l'opposition, ne sauraient être efficaces assez longtemps pour faire obstacle à la marée inflationniste mondiale. Il l'a appris du pays le plus puissant, économiquement, au monde, soit les États-Unis, qui a maintenant laissé tomber son régime de contrôles, comme l'a fait dimanche l'Italie et comme bien d'autres pays le font. Au contraire, le gouvernement en a conclu que, de fait, en réduisant l'approvisionnement de produits, des contrôles risqueraient de faire beaucoup plus de tort que de bien en exerçant une autre poussée inflationniste sur les prix. Voilà qui s'applique surtout aux denrées alimentaires et aux matériaux industriels, les deux principales sources de pressions inflationnistes sur le plan mondial qui se prêtent le plus mal à toute tentative de réglementation des prix.

Ceux qui ont mis des réglementations à l'essai les ont trouvées particulièrement inefficaces. Les États-Unis sont en train présentement d'éliminer tous les mécanismes de contrôle des prix et des salaires les uns après les autres, sauf dans les domaines de l'hygiène et du pétrole. Non seulement ces moyens se sont révélés inefficaces, mais ils ont eux-mêmes contribué au contraire à des nouvelles poussées inflationnistes en créant même des pénuries. L'économie britannique se trouve, semble-t-il, face au désastre par suite de grèves générales déclenchées pour s'opposer au contrôle des salaires; tout cela faute d'accord.

● (2140)

En janvier, l'indice des prix à la consommation enregistrait une hausse de 9.1 p. 100, ce qui se compare favorablement à la hausse de 9.4 p. 100 aux États-Unis et de 12 p. 100 en Grande-Bretagne. En décembre, le taux était de 10.3 p. 100 pour l'ensemble des pays membres de l'OCDE, ce qui illustre au-delà de tout doute la nature internationale de l'inflation.

Le gouvernement canadien a déjà mis de l'avant ces diverses mesures pour ralentir la hausse des prix et alléger le fardeau des Canadiens qui peuvent le moins se protéger eux-mêmes. Il a déjà mis en œuvre une impressionnante liste de mesures qui tombent dans cette catégorie, si bien qu'il a gagné l'approbation de l'organisation européenne de développement et de coopération économique pour avoir mis en œuvre le programme le plus solide et le plus énergique qui soit.

Qu'a-t-il fait? Permettez-moi de le répéter:

Il a indexé la plupart de nos prestations de sécurité sociale dont les pensions de vieillesse et les allocations familiales pour protéger les bénéficiaires contre les effets de l'inflation.

Il a indexé les exemptions fiscales et les taux d'imposition pour la tendance qu'ont les impôts de prendre une part toujours plus grande du revenu réel de la

population en période de hausse du barème des salaires en espèces.

Il a réduit certaines taxes de vente et certaines taxes à l'importation et subventionné certains articles d'importance particulière dans le budget du consommateur, réduisant ainsi directement leur prix.

Il a créé la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires pour signaler au public des pratiques de fixation de prix dans le secteur de la distribution des produits alimentaires. Il a plafonné le prix des produits pétroliers sur le marché national.

Et par dessus tout, il a suscité l'accroissement de l'offre des produits disponibles pour l'adapter à l'accélération exceptionnelle de la demande tant au pays qu'à l'étranger, s'attaquant ainsi à la racine du mal.

Il y a d'autres questions dont j'aurais aimé pouvoir traiter ce soir, mais le temps ne me le permet pas. J'ai demandé au sénateur Langlois s'il voudrait bien, en faisant son discours demain, traiter de la question du pétrole et il a gentiment accepté. J'aurais également aimé parler longuement du passage du discours du trône où le gouvernement annonce ses intentions concernant le domaine des sciences. A ce sujet, j'aimerais signaler que vendredi dernier, le ministre d'État chargé des sciences, M^{me} Sauvé, a rendu hommage au travail du sénateur Lamontagne, président du comité sénatorial spécial de la politique scientifique, et d'autres membres de ce comité. Même si le sénateur Lamontagne, j'en suis certain, croit que le gouvernement aurait pu aller plus loin qu'il ne l'a fait, le fait est qu'il a donné le signal d'un départ très important, qui va certainement rejoindre les vues du comité même que le gouvernement doit agir aussi rapidement que possible pour supprimer l'incertitude et doter le Canada des institutions et politiques fédérales dont il a si besoin pour répondre aux défis que pose la technologie et les sciences pour les années 70 et les décennies à venir.

Il y a d'autres choses dans le discours du trône qu'on aimerait mentionner, mais, comme je l'ai dit, le temps ne le permet pas. J'espère toutefois qu'au cours de ce débat d'autres sénateurs en profiteront pour le repasser et voir jusqu'à quel point le gouvernement est prêt à agir dans les intérêts du Canada. Que le public ou le NPD l'y ait poussé est en fait sans importance. Après tout, un Parlement se composant de différents partis politiques doit recevoir l'apport de tous ces partis. Si le gouvernement est disposé à accepter les suggestions judicieuses, d'où qu'elles viennent, c'est autant de gagné.

Il y a une autre question à laquelle j'aimerais toucher avant de passer rapidement à mes derniers commentaires, et le sénateur Robichaud en a parlé l'autre jour.

[Français]

Je voudrais, maintenant, traiter brièvement d'un point qui devient pour nous un sujet de préoccupation, et qui le demeurera tant qu'il ne sera pas éclairci, celui de la souveraineté culturelle du Québec. Vous n'ignorez pas que cette idée fut l'un des thèmes de la dernière campagne électorale dans la province de Québec, et qu'il a rebondi récemment lorsque, dans un discours percutant, le ministre fédéral des Communications, l'honorable Gérard Pelletier, en a souligné l'ambiguïté, de même que les dangers pour le Québec et pour le Canada tout entier.

En effet, si l'on entend donner à cette expression, non pas seulement une valeur de symbole, mais un sens véritable et une définition rigoureuse, il s'agit là d'une doctrine difficile à accepter par ceux qui, comme nous, ont mis